

COMMUNE DE MARCELLUS**Séance du C.C.A.S du 08 Mars 2013**

Convocation du 1er Mars 2013

Présents : COLAS Maïté, FEUILE Sophie, DERC Jean-Claude, BERTOLO Christiane, COMMENY Alain, MONTARRAS Serge.

Absents et excusés : LOUBET Nathalie (pouvoir à DERC Jean-Claude), DAGUERRE Françoise (pouvoir à BERTOLO Christiane), GAJAC Sandrine, MONFAUGERAT Odette, ROUSSET Micheline.

I - Dossier n° 1 : Délibération n° 1 : approbation du compte de gestion 2012.

M. DERC Jean-Claude, Président du CCAS, présente le compte de gestion 2012 établi par M. Abénia José, percepteur de Marmande. Après en avoir délibéré, le comité d'administration approuve le compte de gestion et le vote.

II - Dossier n° 2 : Délibération n° 2 : vote du compte administratif 2012.

M. DERC Jean-Claude, Président du CCAS, présente le compte administratif 2012.
Fonctionnement : dépenses : 74,95 €, recettes : 1 203,23 € ; excédent : 1 128,28 €.
Le Président du CCAS ayant quitté la salle, Christiane BERTOLO est élue présidente de séance. Elle demande aux membres présents s'ils approuvent le compte administratif. A l'unanimité le comité d'administration vote le compte administratif 2012.

III - Dossier n° 3 : Délibération n° 3 : Affectation du résultat 2012.

Après présentation du compte administratif 2012, M. DERC Jean-Claude, Président du CCAS, présente l'affectation du résultat comme suit :

Excédent de fonctionnement 2012 : 739,19

Excédent reporté : 389,09

Soit résultat reporté en fonctionnement (002) : 1 128,28 €

Le comité d'administration vote l'affectation du résultat ainsi présenté.

IV - Dossier n° 4 : Délibération n°4 : vote du budget primitif 2013.

M. le Président du CCAS présente le budget primitif 2013 :

Fonctionnement : dépenses et recettes : 1 447 €

Le comité d'administration vote le budget ainsi présenté.

V- Questions diverses :

Sinistre chez M. et Mme Pons Yves.

M. DERC Jean-Claude, Président du CCAS se retire de la réunion car il s'agit d'un parent proche.

Mme Christiane BERTOLO prend la présidence de la réunion. Suite à ce sinistre le CCAS propose de verser à cette famille une aide de 400 €.

La séance est levée à 20h40.

N° délibération	OBJET	N° page
01	Approbation du compte de gestion 2012	01
02	Vote du compte administratif 2012	01
03	Affectation du résultat 2012	01
04	Vote du budget primitif 2013	01